

## Le futur campus-lycée international à Bourg-Achard pose (aussi) problème

Publié par Paris-Normandie

2-3 minutes

Alors que la Région l'a acté lors de sa session plénière lundi 12 octobre au Havre, [le projet de lycée-campus du futur à Bourg-Achard](#) essuie une nouvelle opposition. [Après celle des syndicats enseignants et d'un syndicat de parent d'élèves ainsi que du PCF](#), c'est au tour du Ceser\* (Conseil économique, social et environnemental régional) de ne pas cautionner pleinement ce premier lycée international de Normandie (55 M€ d'investissement) qui comptera, à la rentrée 2024, 1 000 élèves, dont 100 internationaux.

« *Ce lycée est une nécessité pour le territoire, mais son statut soulève des questions : pourrait-il conduire à un recrutement élitiste des entrants ?* », interroge l'organisme dont le rôle est de conseiller la Région, à commencer par son président, l'Eurois Hervé Morin (Centristes).



**A partir de 1€**

**L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE**

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

**JE M'ABONNE**

### Un lycée pour qui ?

« [Le Ceser](#) appuie la nécessité de doter la Normandie d'une offre d'enseignement à vocation internationale, de nature à permettre plus facilement l'accueil des cadres étrangers dans les entreprises (...), mais un lycée pour qui ? Le ministère de l'Éducation (...) précise que l'effectif des élèves y préparant le brevet ou le bac sans option internationale ne doit pas dépasser le tiers de la communauté. Si l'on s'en réfère à la jauge annoncée, environ 660

*élèves devront impérativement suivre l'une des filières à vocation internationale, souligne l'assemblée consultative. Or, le vivier local permettra-t-il de trouver autant de candidats ? Probablement pas, d'où l'inquiétude d'une sélection élitiste des entrants. »*

Et le Ceser de proposer un autre statut « à vocation internationale », qui garantirait plus de souplesse dans les admissions et réglerait le problème de non-accueil des écoliers et collégiens.

Par ailleurs, comme les enseignants, il alerte sur l'absence de gymnase dans l'enceinte du futur lycée-campus, alors même que les gymnases communaux des alentours sont saturés.

**\*Le Ceser est composé de responsables patronaux, syndicaux ou associatifs, personnalités issues du monde de l'environnement ou encore de la recherche, une assemblée représentative de la société civile en Normandie.**